



Une privatisation sans fondement

Par [Pierre-Henri Lab](#)

Mondialisation.ca, 26 octobre 2005

L'Humanité 27 octobre 2005

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Économie](#)

« Aller vite. » C'est ce conseil qu'a donné au gouvernement le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, pour mener l'ouverture du capital EDF. Visiblement, le premier ministre, Dominique de Villepin, est sur la même longueur d'onde. En annonçant hier matin le lancement des opérations de privatisation partielle de l'entreprise publique, il s'est engagé dans une course de vitesse avec les opposants à ce projet, quitte à employer des procédés pour le moins douteux, comme les démentis opposés ce week-end à la révélation « sans fondement » de la CGT, qui avait rendu publique dès samedi l'annonce faite hier par le premier ministre. Dominique de Villepin entend mener son projet tambour battant dans l'espoir d'éviter qu'un débat public dans le pays et que l'opinion publique juge au final « sans fondement » l'ouverture du capital d'EDF. La multiplication des prises de position hostiles au bradage de ce fleuron de l'industrie nationale, l'interpellation par la CGT des formations politiques et des groupes parlementaires vendredi dernier, l'appel à la mobilisation de la gauche lancé samedi par la secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, les manifestations aujourd'hui devant Matignon et les préfectures du pays sont autant de raisons qui expliquent la précipitation avec laquelle le gouvernement agit et la mise en scène de son action.

Des justifications infondées

La privatisation serait la garantie du maintien et du développement du service public. Tel est le message que s'emploie à diffuser le gouvernement en valorisant tour à tour le contrat de service public qui liera l'entreprise à l'État, le plan d'investissement arrêté et la répartition entre les différents types d'actionnaires qui a été décidée.

« Mes demandes ont été satisfaites », a déclaré Dominique de Villepin à propos du contrat de service public. Le premier ministre en veut pour preuve « les trois règles » que s'est engagée à respecter EDF, que sont « la péréquation tarifaire », « la modération tarifaire » et « l'accès à l'électricité pour les plus démunis ». Reste que si ces mesures vont indéniablement dans le bon sens, comme l'explique le porte-parole de la CGT de l'énergie, Maurice Marion (voir entretien page 4), elles sont loin d'être accompagnées de garanties sur leur pérennité. En 2007, en effet, « le contrat de service public sera adapté », a expliqué le ministre de l'Économie et des Finances, Thierry Breton. Les « trois règles » si chères aujourd'hui au premier ministre pourraient à cette occasion être sérieusement remises en cause.

Deuxième élément avancé pour justifier la privatisation. EDF va lancer un plan d'investissement de 30 milliards d'euros sur trois ans et de 40 milliards d'euros sur cinq ans. Un effort qui, selon son PDG, Pierre Gadonneix, va « permettre d'installer plus de 5 000 mégawatts sur le territoire français, soit l'équivalent de 5 réacteurs nucléaires existants ».

Autrement dit, le gouvernement tente de faire croire que les sept milliards d'euros que va rapporter l'ouverture du capital sont indispensables au développement des capacités de production de l'entreprise. Un discours qui ne résiste pas à l'examen de la réalité des faits. Curieuse conception du financement, en effet, que celle du gouvernement qui consiste à récolter sept milliards d'euros en ouvrant le capital avant d'en reverser 8 milliards sous forme de dividendes aux futurs actionnaires.

Ultime manoeuvre du gouvernement pour tenter de contenir l'opposition à son projet : « L'ouverture du capital sera un bel exemple d'actionnariat populaire et l'occasion d'associer largement les salariés d'EDF au succès de leur entreprise », soutient Dominique de Villepin. Le gouvernement entend ainsi réserver 35 % des actions qui seront mises en vente vendredi au public et 15 % aux agents. L'acquisition d'actions par ces derniers se fera dans des conditions avantageuses. Ils bénéficieront d'une « décote de 20 % » et d'un paiement différé sur trois ans. Autant de dispositions par lesquelles le gouvernement tente de solidariser le maximum d'usagers et de salariés d'EDF à cette ouverture du capital.

Un discours qui ne convainc pas

Le discours gouvernemental hier n'a visiblement pas convaincu. À l'occasion d'une conférence de presse, la CGT a annoncé la poursuite de la mobilisation et fait part de sa volonté de lui donner plus d'ampleur. La gauche a unanimement condamné le lancement de l'ouverture du capital et, fait nouveau, plusieurs partis semblent décidés à s'engager plus avant dans le mouvement contre la privatisation. Ainsi, la LCR et le MRC de Jean-Pierre Chevènement, en appelant à leur tour à la mobilisation, ont emboîté le pas à Marie-George Buffet. La secrétaire nationale du PCF a, quant à elle, renouvelé son appel lancé samedi à Paris en faveur « d'une rencontre des forces de gauche » pour « organiser très rapidement la riposte ».

La source originale de cet article est L'Humanité
Copyright © [Pierre-Henri Lab](#), L'Humanité, 2005

Articles Par : [Pierre-Henri Lab](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca

